



# CHEZ NOUS À SAINT-MESMIN

## BULLETIN D'INFORMATIONS N°67



Octobre 2025

LE MAIRE  
M. GUY BOUCHAUD  
[maire@saint-mesmin.fr](mailto:maire@saint-mesmin.fr)

SECRÉTARIAT DE MAIRIE  
Mme DOS SANTOS CORREIA Victoria  
[secretariat.mairiesaintmesmin@orange.fr](mailto:secretariat.mairiesaintmesmin@orange.fr)

GITES  
[gites.mairiesaintmesmin@orange.fr](mailto:gites.mairiesaintmesmin@orange.fr)

MAIRIE OUVERTE LES MARDIS ET JEUDIS  
DE 9H00 À 12H00 ET DE 14h00 À 17H00  
TEL : 05 53 52 71 02  
[www.saint-mesmin.fr](http://www.saint-mesmin.fr)  
LES PERMANENCES DU MAIRE :  
LES MARDIS ET JEUDIS DE 9H00 À 12H00  
LE SAMEDI SUR RDV

Dépôt légal n°24342/07

## LE MOT DU MAIRE



*Cher(E)s Saint-Mesminois(e)s,*

*La saison estivale a été très bonne malgré des températures élevées à certains moments. Les touristes et promeneurs sont encore venus nombreux cette année et le taux de remplissage des gîtes communaux est très satisfaisant. Cela prouve encore une fois que notre projet, Saint-Mesmin station nature, avait du sens et que les investissements réalisés étaient une nécessité pour développer notre commune dont la population, selon le dernier recensement, devrait atteindre près de 370 habitants cette année (Contre 262 en 2009).*

*Cette prospérité a permis au Conseil Municipal lors de ses dernières réunions de lancer non seulement la rénovation de la mairie pour la rendre plus accueillante plus fonctionnelle, plus spacieuse et la mettre aux normes environnementales, d'acheter l'ancienne maison du sabotier dans le bourg (l'une des deux maisons à deux niveaux qui fait partie du patrimoine historique) pour y créer un lieu touristique et événementiel, d'acheter aussi la maison Wilson dans laquelle deux gîtes ou logements sociaux pourront voir le jour.*

*L'achat de la maison du sabotier a été financé par un don de Mme LEFEBVRE (Photo de couverture qui la montre chez elle à GRANVILLE en présence du Maire) maison où est né en 1940 son mari Jean LEFEBVRE, petit fils de François COUDOUIN, sabotier à SAINT-MESMIN en 1920.*

*Si le premier marché de pays a été perturbé par les intempéries, le second fût une réussite totale avec plus de 800 visiteurs. Les fidèles bénévoles ont été cette fois encore au rendez-vous avec leurs nouveaux maillots de 'puncheurs' car l'organisation fût parfaite. Merci à eux et merci aussi au trio Nathalie LEGAY qui, pour la circonstance, a tenu à assurer une animation exceptionnelle ayant enchanté les danseurs de tous âges jusqu'à très tard.*

*Au moment où j'écris ces lignes l'automne pointe son nez, les affaires reprennent malgré une conjoncture économique et politique très perturbée. C'est pourquoi dès la mi-août le Conseil Municipal a anticipé, demandé et obtenu un prêt de 100 000 € à un excellent taux pour participer au financement de la rénovation de la mairie pour laquelle l'Etat a déjà attribué 40 % de subventions auxquelles s'ajouteront celles du Département et de l'Europe. Le permis de construire est accepté et l'appel d'offres est lancé. Les travaux devraient pouvoir débuter avant la fin de l'année 2025.*

*En attendant je vous remercie pour votre participation à nos marchés festifs, pour votre compréhension et votre soutien. Je reste toujours à votre disposition pour vous présenter plus en détails tous nos projets, discuter avec vous de l'avenir de la commune et préparer ma succession en 2026.*

*Bien sincèrement,*

*Guy BOUCHAUD*

## SOMMAIRE

- Page 1 : Couverture
- Page 2 : Le mot du Maire
- Page 3 : Sommaire / Nos joies
- Page 4 : Nos peines / Vie municipale
- Page 5 : Vie municipale
- Page 6 : Vie municipale / La vie à St Mesmin
- Page 7 : La vie à St Mesmin
- Page 8 : La vie à St Mesmin
- Page 9 : Evènements / associations
- Page 10 : Conseils municipaux
- Page 11 : Conseils municipaux (suite)
- Page 12 : Conseils municipaux (suite)
- Page 13 : Conseils municipaux (suite)
- Page 14 : Conseils municipaux (suite)
- Page 15 : Conseils municipaux (suite et fin)
- Page 16 : Résumé en images

## NOS JOIES

### Pacs

Debra et Iain, habitants à Charoncle se sont pacsés le 26 juillet !  
Félicitations !

Iain habite SAINT-MESMIN depuis de nombreuses années et il vivait seul jusqu'au jour où il est revenu d'Angleterre avec Debra pour lui faire visiter notre région. Celle-ci a trouvé notre village charmant ainsi que IAIN , ils ont donc naturellement décidé de vivre ensemble et c'est avec plaisir que le Maire a pu sceller leur union par la signature d'un PACS.



### Mariage

Le 23 août a eu lieu le 1er mariage de l'année, entre Audric NOUVEL, et Marie SOULAS.

Félicitations aux jeunes mariés !  
Audric peut être considéré comme un enfant de la commune car ses grands-parents habitaient le hameau de La Clautre où vivent actuellement son père et sa mère Béatrice et Lionel NOUVEL après une carrière professionnelle dans le région parisienne . Ils avaient choisi le Cantou pour fêter l'évènement où toute la famille s'est trouvée réunie le temps d'un week-end.



## NOS PEINES

### Décès

Le 11 juillet 2025 Mme Odette BOUNAIX née PLUVY en 1941 nous a quittés . Mariée à SAINT-MESMIN le 24 juin 1961 avec M.Henri BOUNAIX elle a toujours vécu ici depuis. Reconnue pour la qualité de ses produits (Volailles et conserves) elle laisse à tous le souvenir d'une travailleuse infatigable , gentille et très accueillante. La foule nombreuse qui l'a accompagnée à l'église et au cimetière témoigne de cette reconnaissance.

Le 1er août nous avons appris avec stupéfaction le décès de Patrick FAVRE, habitant le hameau de La Quintinie. Gendarme à la retraite ( il a servi à LANOUAILLE) , Officier de Police Judiciaire il s'est reconverti comme aide-soignant . C'est en assurant une permanence de nuit qu'il a été emporté par une crise cardiaque.

Il a rejoint sa famille dans le sud .

Michel DAVID habitant le Poteau de Brussy nous a quittés le 24 août après avoir lutté plusieurs années contre la maladie. Né en Corrèze , il avait acheté sa propriété dans les années 1970 et après une carrière dans l'éducation professionnelle dans l'Est de la France il est venu s'installer à SAINT-MESMIN après avoir obtenu un poste de technicien à l'EPD de Clairvivre. Excellent apiculteur, très bon tireur et passionné par la chasse il était très connu dans la région. La foule nombreuse qui l'a accompagné lors de la cérémonie d'incinération témoigne de l'estime que chacun lui portait.

Le Maire et l'ensemble de conseil municipal s'associent à la peine de toutes ces familles éprouvées et leur présentent encore une fois leurs bien sincères condoléances.

## VIE MUNICIPALE

### 8 mai

Le 8 mai , dont cette année nous commémorons le 80 ième anniversaire a revêtu un caractère exceptionnel. En effet , pour la circonstance une exposition de matériels militaires utilisés lors de la deuxième guerre mondiale a été organisée dans le la cours et la salle du Cantou.

Une remise de décorations et de récompenses a également eu lieu . Jean Pierre MOREAU et Lionel PERRIER ont reçu les insignes supérieurs de porte-drapeaux, Jean Pierre DURAND et Eric MESPLET ont reçu les médailles d'Honneur départementales et communales, Clémence et Baptiste ROCHE ont reçu la Médaille d'Honneur de SAINT-MESMIN pour leur sens du civisme car ce sont eux qui ont lu depuis près de 15 ans les différents discours lors de chaque cérémonie commémorative organisée à SAINT-MESMIN.



Une foule nombreuse est venue assister à cette manifestation qui a été clôturée par un pot de l'Amitié offert par la municipalité.



## Frotte à l'ail

Le 1er mai est l'occasion pour l'ACCA d'organiser la traditionnelle frotte à l'ail (casse-croûte imposant qui dure presque jusqu'à midi.). Cette réunion conviviale attire chaque année un nombre important d'agriculteurs, de chasseurs et d'habitants.

C'est l'occasion pour tous d'évoquer la chasse, de comprendre la difficulté des chasseurs pour réguler les espèces nuisibles et en particulier les sangliers.

Ce moment permet aussi de connaître les jeunes chasseurs, d'aborder avec eux les problèmes de sécurité et de les sensibiliser sur le fait que la chasse n'est plus seulement une passion mais aussi une nécessité pour la préservation de la biodiversité.



## Nouveaux arrivants

Nos amis Emeline, Alexis ROMAN et leurs enfants gérants de l'Oasis de l'Aube à Veaupeytourie ayant décidé de s'orienter vers d'autres projets, leur domaine a été acheté par trois associés Suisses qui ont décidé de venir s'installer chez nous avec leurs deux enfants. Ils ont l'intention de poursuivre et développer l'activité équestre et de maintenir l'activité yoga.

Nous souhaitons donc la bienvenue à Yveline et Jonathan GENDRAS, à leurs enfants Josias et Eléonore et à Roseline MARBACHER, leur associée dans cette nouvelle société.

A Lavaurie, c'est Alicia MOREAU et son compagnon M. BLONDEL qui ont acheté la propriété de M. et Mme HELGUEN.

Ils se sont installés ici dès le début de l'été et souhaitent participer à nos activités communales.

Au 1 Route du Grand Clos M et Mme De SOUSA Tiphaine et Yan et leurs 4 enfants Victor, Téo, Milo et Gaïska ont acheté le chalet jusque là occupé par la famille TOUILLET qui de ce fait a emménagé dans leur maison sise aux Renardières près de Veaupeytourie.

A Linard, ce sont des hollandais, Cornélis De RIJK et sa compagne Geertruda BRINKS, qui sont venus s'installer dans la propriété qu'ils ont achetée 2 Impasse du Ravillou.

M et Mme JOHNTSON les anciens propriétaires sont retournés en Grande Bretagne.

A Saint Dominique Route de la Colline c'est un couple franco-hollandais qui a acheté la propriété des WERNARS. Ils ont l'intention de s'installer ici en résidence principale.

L'équipe municipale et tous les saint-mesminois souhaitent la bienvenue à ces nouveaux habitants et espèrent faire leur connaissance au plus tard lors du repas des Vœux en janvier 2026, où ils seront tous cordialement invités.

Nous avons aussi une pensée pour ceux qui sont partis, nous gardons un excellent souvenir de leur passage dans notre commune.

## Soirée astronomie

Le 13 septembre l'association payzacoise la forme Ronde a organisé à SAINT-MESMIN une soirée astronomie . Cette soirée a permis aux participants de se familiariser avec les instruments anciens de navigation. Pour la circonstance les instruments présentés sont fabriqués par l'astronome Michel DUMAS , responsable du planétarium Ventoux-Provence à la Tour de Chamaret dans la Drome .Il a animé la soirée et permis d'en savoir davantage sur l'origine des saisons et la navigation aux étoiles. Par des mots simples il a expliqué la complexité de l'univers.



## Octobre rose

Tous les ans en Octobre , la campagne de lutte contre le cancer du sein est lancée.

Cette année Valérie a de nouveau orné le parvis de la Mairie De rubans et de fleurs roses pour marquer la solidarité de la Commune à l'égard de toutes celles qui sont atteintes de cette maladie.

L'idée d'organiser dans le futur une activité spécifique est à l'étude.



## LA VIE À SAINT-MESMIN

### Moissonneuse-batteuse brulée

La chaleur estivale qui a sévi en juillet sur notre pays a eu des répercussions jusque chez nous. En effet une moissonneuse batteuse s'est embrasée à Saint Dominique . Quatre centres de secours ont été mobilisés pour la circonstance car le feu s'est propagé dans le champ de céréales et a atteint les limites de la propriété riveraine où il menaçait les habitations. En attendant l'arrivée du premier camion de pompiers (30 mn) ils ont pu avec l'aide de certains voisins retardé la propagation du feu avec des arrosoirs et des balais .



### Artiste Saint-Mesminoise

Hellen , notre conseillère municipale a des dons cachés qu'elle vient de révéler au grand public . En effet , ayant maintenant plus de temps libre elle exploite un don hérité de sa mère qui est une artiste néerlandaise reconnue.

Hellen a créé plusieurs œuvres originales qu'elle a exposées au musée de la papeterie de Vaux . Cette exposition a connu un vif succès , plusieurs œuvres ont été achetées et à l'heure actuelle Hellen expose à PERIGUEUX en attendant peut être Paris dans un proche avenir.

Félicitations à cette saint-mesminoise et à notre conseillère municipale qui fait rayonner la commune au-delà de ses limites. Nous lui souhaitons une bonne chance pour sa carrière future.



### Motos

Le Club des Vieilles motos de FOSSEMAGNE organise chaque année une randonnée à travers notre Haut Périgord.

Cette année ce fût l'occasion pour l'association de faire une escale technique dans notre bourg.

La municipalité a pour l'occasion offert le café et les gâteaux aux quelques 70 participants.

Parmi les vieilles machines enfourchées il y avait des motos datant de 1936 et des pilotes chevronnés.



## EVÉNEMENTS / ASSOCIATIONS

### Repas GAS

L'Association Gorges Auvézère Sensations à l'origine de l'organisation du trail annuel des Gorges de l'Auvézère à SAINT-MESMIN a organisé un repas de cohésion en vue de faire le point sur la situation actuelle et sur l'avenir de l'association. Il a été décidé à l'unanimité de continuer à organiser le traditionnel trail des Gorges initié il y a plus de 15 ans par JP LAGORCE et 4 ou 5 bénévoles avec le concours de la municipalité de SAINT-MESMIN. Nous sommes certains que la nouvelle équipe dirigeante avec Edouard DUSSUTOUR fera perdurer cette activité qui attire chaque année plusieurs centaines de concurrents.



### Ring Obéissance Canine

Comme chaque année sur le circuit de Charoncle, cette association canine entraîne nos amis à quatre pattes à l'obéissance et organise sur deux journées un concours régional de dressage de chiens. Cette année encore plus de 60 concurrents de toute la France se sont réunis sur le site avec leurs chiens toujours aussi jolis et obéissants. Cette manifestation est l'occasion de montrer que les chiens peuvent être de parfaits compagnons s'ils sont bien éduqués. C'est aussi l'occasion pour les participants et le public de se retrouver autour de délicieux plats préparés par l'équipe de Michel GOURONC, le Président de R.O.C.



### Ball Trap

Les 30 et 31 août le Ball Trap organisé par l'ACCA de SAINT-MESMIN a connu un franc succès malgré une météo défavorable. Les installations de la commune mises gracieusement à la disposition de l'association pour cette circonstance ont en effet permis aux nombreux participants (plus de 200 chasseurs, 140 repas) de pouvoir se reposer et se restaurer à l'abri. Le Maire rappelle que l'ACCA est une association reconnue d'utilité publique puisqu'elle participe à la régulation des espèces de gibier nuisible, qu'elle est reconnue pour son action au profit de la biodiversité et de l'environnement. C'est donc pour ces raisons que cette association et son Président Bruno SENAMAUD ont tout le soutien nécessaire de la commune.



## Derniers marchés de nuit

Le 23 juillet et le 6 août dernier ont eu lieu nos marchés de nuits.

Le premier a été un peu perturbé par l'orage mais ce sont quand même plus de 250 convives qui ont bravé l'orage pour venir partager ce moment festif à l'abri sous les hangars municipaux.

Le second fût une réussite totale puisqu'il a accueilli plus de 850 participants qui grâce à l'excellente animation du Trio Nathalie LEGAY ont pu danser jusqu'à très tard dans la nuit.

Ce furent les deux derniers marchés de pays de la mandature actuelle. Le Maire pour la circonstance a interprété un morceau de musique à l'accordéon et a remercié chaleureusement tous les participants à ce cinquantième marché, ainsi que tous les bénévoles qui ont participé depuis le début aux organisations et surtout Nathalie LEGAY et son équipe qui grâce à leur notoriété ont permis d'atteindre ces niveaux d'assistance.

Rendez-vous est donné à tous l'année prochaine pour d'autres festivités peut être organisées sous d'autres formes par la nouvelle équipe municipale qui sera en place et par les nouveaux bénévoles qui compléteront la liste actuelle pour être toujours aussi nombreux.



## Troupe du saut ruban

La troupe du saut ruban a effectué son AG 2025, le 06 septembre au domaine de la Béchadie. Ce fût l'occasion pour les acteurs et leurs amis de faire le point sur la saison écoulée et de remercier tous ceux qui font vivre cette belle association qui se produit aussi en dehors de notre commune..

Le thème de la pièce qui sera jouée l'année prochaine a été aussi abordé .Nous avons hâte de retrouver la Troupe au printemps prochain.



## CONSEILS MUNICIPAUX

### Compte-rendu du Conseil Municipal du 4 juin 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 4 juin, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Mesmin, dûment convoqué le 27 mai 2025, s'est réuni à 18h15, en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Guy BOUCHAUD, Maire.

Présents : BOUCHAUD Guy, DURAND Jean-Pierre, LABORIE Bernard, LEYMARIE Frédéric, MOHTASHAM ANSARY Damien, NOUHAUD Michel, NYS Audrey, Erika QUEMENEUR, VAN DER GIJP Magdalena.

Excusés : Jean-Pierre VOGEL donne son pouvoir à Guy BOUCHAUD, Annick JACQUET donne son pouvoir à Jean-Pierre DURAND

Secrétaire : Audrey NYS

#### **ORDRE DU JOUR** :

1. Validation du CR de la dernière réunion du Conseil Municipal du 9/04/2025
2. Délibération pour fixation du montant des participations communales 2025 halle des Sports
3. Délibération pour recomposition du conseil communautaire de la Communauté de communes Isle-Loue-Auvezère en Périgord dans le cadre du renouvellement général des conseils municipaux
4. Délibération pour modifications des statuts de la CCILAP
5. Délibération pour déléguer la gestion des gîtes communaux
6. Délibération pour autoriser M. Le Maire à recevoir le don de Mme LEFEBVRE
7. Affaires diverses

\*\*\*

La séance commence par une présentation de Justine Parent, prestataire de service de *L'Emeraude du Périgord*, proposant la gestion de gîtes et de conciergerie. L'Agence immobilière de location de vacances ouverte à Lanouaille propose la gestion complète

des biens. Elle nous propose un service de commercialisation (l'aspect conciergerie étant très bien gérée par Valérie) : gestion des plateformes et démarchage pour aller chercher de nouveaux clients et obtenir un meilleur taux de remplissage avec une saison élargie. La prestation inclut la gestion des cautions, de la taxe de séjour et les frais des différentes plateformes. Possible gestion intermédiaire des repas. Honoraires de 16% incluant une prestation d'aide au classement.

La réunion démarre à 19h10.

Demande d'ajout à l'OJ : Proposition d'achat de terrain à vocation touristique (Demande acceptée à l'unanimité)

### **Validation du CR de la dernière réunion du Conseil Municipal du 9/04/2025**

Le conseil municipal valide le CR de la précédente réunion du Conseil.

### **Proposition d'achat de terrain à vocation touristique**

Une parcelle boisée présentant un intérêt touristique est en vente sur la commune. Le Maire propose l'achat par la commune pour 1000€.

Le conseil municipal délibère à l'unanimité en faveur de l'achat et autorise le Maire à procéder aux formalités nécessaires.

### **Délibération pour fixation du montant des participations communales 2025 halle des Sports**

L'emprunt du gymnase de Lanouaille implique une participation annuelle des communes. La délibération n\*2025/23 de la commune de Lanouaille fixe le montant 2025 de la participation au budget Halle des sports de Lanouaille à 1198,40€ pour la commune de Saint Mesmin, correspondant aux 10 élèves scolarisés au Collège Plaisance.

Le Conseil Municipal VALIDE à l'unanimité le montant de 1 198.40€ pour la participation de la commune de Saint-Mesmin au budget Halle des sports, pour l'année 2025 et AUTORISE le Maire à effectuer le paiement à la commune de Lanouaille.

### **Délibération pour reconstitution du conseil communautaire de la Communauté de communes Isle-Loue-Auvézère en Périgord dans le cadre du renouvellement général des conseils municipaux**

En vue des prochaines élections municipales 2026 renouvelant les conseils municipaux et par voie de conséquence les membres du conseil communautaire, la CCILAP en application de la législation a jusqu'à fin octobre pour définir la répartition des sièges entre les communes soit en appliquant les règles générales soit par un accord local modifiant la composition applicable initialement (répartition des sièges en fonction du nombre d'habitants avec minimum 1 siège par commune et aucune commune n'occupant plus de la moitié des sièges).

Les communes de la CCILAP souhaitent établir un accord local avec les modifications suivantes :

- La commune d'Excideuil disposera de 3 sièges au lieu de 4
- Les communes de Payzac et Lanouaille disposeront de 2 sièges au lieu de 3
- La commune de Cubjac conserve 3 sièges
- Les communes de Coulaures, Salagnac et Savignac-Lédrier conservent 2 sièges
- Les communes d'Angoisse, Cherveix-Cubas, Saint Médard d'Excideuil, Génis, Saint Martial d'Albarède, Saint Germain des Prés, Dussac, Sarlande et Saint Sulpice d'Excideuil disposeront de 2 sièges au lieu d'1
- Les 12 autres communes dont Saint-Mesmin occuperont 1 siège par commune comme auparavant

Cet accord local porte à 46 le nombre de sièges au conseil communautaire au lieu des 40 sièges tels que fixe la règle générale prévue par la nouvelle législation (47 sièges actuellement). Pour rappel, n'importe quel conseiller municipal peut siéger au conseil communautaire par désignation de son conseil municipal (à condition que le maire et tous les conseillers classés avant lui ne soient pas candidats). Avec cette répartition, les petites communes à 1 siège deviennent minoritaires dans la répartition des voix (1siège = 1 voix). Pour rappel, seuls le président et les vice-présidents perçoivent des indemnités de fonction de la part de la CCILAP.

Le Conseil municipal, à l'unanimité après en avoir délibéré,

- DECIDE d'approuver l'accord local du conseil communautaire de la Communauté de communes Isle-Loue-Auvézère en Périgord

- NOTIFIE la présente délibération sera à la Communauté de communes Isle-Loue-Auvézère en Périgord
- AUTORISE Monsieur le Maire à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

### **Délibération pour modifications des statuts de la CCILAP**

La CCILAP a ajouté à ses statuts la compétence suivante, compétence exercée par le SMBI :

**2-3-7 Animation et concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous-bassin ou un groupement de sous-bassins, ou dans un système aquifère, correspondant à une unité hydrographique**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **ACCEPTE** les modifications des statuts de la Communauté de communes.

### **Délibération pour déléguer la gestion des gîtes communaux**

Suite à la présentation du prestataire, le conseil municipal est intéressé par la prestation et souhaite l'expérimenter soit à l'automne, soit en janvier. Certaines vérifications préalables doivent être faites :

- Compatibilité avec le contrat Gîte de France (engagement jusqu'au 31/12/2025)
- Définir une base tarifaire cohérente
- Etablir le calendrier des disponibilités
- Préciser les services attendus

### **Délibération pour autoriser M. Le Maire à recevoir le don de Mme LEFEBVRE**

Monsieur le Maire explique que Mme LEFEBVRE Françoise, souhaite refaire un don à la commune de St Mesmin, en hommage à son mari, né à Saint-Mesmin et habitant de cœur de la commune. Pour rappel, la Famille Lefèvre avait déjà fait un don à la commune permettant la construction de notre halle conviviale dans le Bourg, baptisée « Jean Lefèvre ».

Ce nouveau don s'élève à 50 000€, attestation de son notaire à l'appui. Il financera des projets d'investissements prévus pour la rénovation de l'ancienne maison de M. LEFEBVRE que la commune est en train d'acquérir. Monsieur le Maire propose de se rendre à GRANVILLE, afin d'effectuer toutes les démarches nécessaires auprès du notaire de Mme LEFEBVRE.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré,

- **ACCEPTE** le don de 50 000€ de Mme LEFEBVRE au profit de la commune de Saint-Mesmin
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à effectuer et à signer toutes les démarches nécessaires pour percevoir ce don

### **Affaires diverses**

Le recensement a été validé à 375 habitants (les résidences secondaires, logements vacants et les réfugiés sont pris en compte) soit une augmentation de 40 habitants par rapport au dernier recensement.

Un compteur de décibels va être installé dans le Cantou afin que les locataires de la salle respectent la quiétude des habitants du bourg .. Les relevés permettront d'attester le dépassement des seuils et de mettre à l'amende les locataires en cas d'abus.

Eau : Une médiatisation nationale a attiré notre attention sur le problème des CVM des canalisations d'eau potable. A priori, le réseau de la commune ne semble pas poser problème, mais nous attendons la réponse officielle à notre demande d'information sur le réseau communal.

Rénovation de la mairie : Les subventions ont été adressées à l'Europe, à l'Etat, à la Région, au Département.

Le permis de construire est déposé, dans l'attente du retour de validation. Prochaine étape : appel d'offres lors du prochain CM.

La 1<sup>re</sup> adjointe et Pouya sont chargés de contacter d'autres banques et de comparer si les propositions faites au Maire par le Crédit Agricole et la Caisse d'Épargne sont intéressantes.

Organisation des marchés de nuit 23/07 et 6/08

Réunion des bénévoles pour la préparation des marchés de nuit le 4/07/2025 à 18h sous la halle

Rappel des autres dates :

15 juin : AG ACCA

Guinguette à roulettes 16/07/2025. La date d'août est annulée.

L'ancien distributeur étant Hors-Service, nous envisageons l'acquisition d'une nouvelle machine, qui assure la continuité de service lorsque la Cabane de la Béchadie dans le Bourg n'est pas ouverte. Le distributeur doit être en paiement CB.

Réflexion autour de la question d'installation d'un distributeur de pain. Idée à faire mûrir dans la question d'un service à la population.

La séance se termine à 22h.

## Compte-rendu du Conseil Municipal du 13 août 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 13 août, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Mesmin, dûment convoqué le 5 août 2025, s'est réuni à 18h15, en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Guy BOUCHAUD, Maire.

Présents : BOUCHAUD Guy, DURAND Jean-Pierre, JACQUET Annick, LABORIE Bernard, LEYMARIE Frédéric, NOUHAUD Michel, NYS Audrey, VAN DER GIJP Magdalena.

Excusés : Jean-Pierre VOGEL donne son pouvoir à Guy BOUCHAUD, Damien MOHTASHAM ANSARY donne son pouvoir à Audrey NYS, Erika QUEMENEUR donne son pouvoir à Annick JACQUET

Secrétaire : Audrey NYS

### **ORDRE DU JOUR :**

- 1- Validation du CR de la dernière réunion du Conseil Municipal
- 2- Délibération CLECT
- 3- Délibération pour attribution de la citoyenneté d'honneur pour la rivière Auvezère
- 4- Délibération diplôme d'honneur Mme LEFEBVRE et M.et Mme PENAUD
- 5- Délibération pour signer une Convention de coopération pour la prévention, la constatation des infractions relatives à l'abandon d'ordures, de déchets, de matériaux ou d'autres objets en pied de borne de collecte et enlèvement des dépôts sauvages avec le SMD3
- 6- Délibération ZAENR
- 7- Affaires diverses

\*\*\*\*\*

Demande d'ajout à l'ordre du jour : délibération pour la mise en place du prêt bancaire pour les travaux de la mairie  
Regarder le Cout total du crédit

1- **Validation du CR de la dernière réunion du Conseil Municipal**  
Le Conseil Municipal valide le compte-rendu.

2- **Délibération pour la mise en place du prêt bancaire pour les travaux de la Mairie**  
3 banques ont été contactées. Les propositions sont présentées au CM. À coût équivalent, le Maire incite à privilégier l'établissement bancaire avec lequel nous avons déjà travaillé : le Crédit Agricole qui accorde un prêt de 100 000 € sur 10 ans.

La délibération dans ce sens est prise par le conseil.

3- **Délibération CLECT**  
La Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées, est en charge de l'analyse des charges transférées entre l'EPCI et ses communes membres, et propose leur évaluation financière en vue notamment du calcul des attributions de compensation.

Le Maire expose que de nouvelles évaluations ont été faites :

- Transfert de charges en lien avec le transfert de gestion de la Papeterie de Vaux de la commune de Payzac vers la CCILAP
- Ajustement de calculs pour les communes d'Angoisse et Sarlande pour la compétence Assainissement collectif (liés à la nécessité d'ajustement des Mises A Disposition de Services)

Il présente le rapport d'évaluation soumis à la CLECT, et adopté à l'unanimité des membres présents.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- approuve le rapport de la CLECT du 19 juin 2025
- approuve l'évaluation des transferts de charges proposés

#### 4- **Délibération pour attribution de la citoyenneté d'honneur pour la rivière Auvézère**

Le Maire expose l'intérêt de valoriser notre rivière Auvézère d'un point de vue légal afin de faciliter sa préservation. Elle est bien plus qu'une rivière, elle est un bien commun. En attribuant la Citoyenneté d'Honneur à l'Auvézère, la Commune de St Mesmin réaffirme son attention et sa reconnaissance à cette rivière, élément central de son histoire et de son identité et lui permet d'exister au sein de nos institutions. La Commune de St Mesmin exprime également par cette délibération son soutien aux initiatives visant à protéger cette rivière et à promouvoir son rôle crucial dans l'équilibre écologique et culturel de ce territoire.

Pour l'ensemble de ces raisons, afin de réaffirmer l'attachement et l'appartenance des habitants et habitantes de la Commune de St Mesmin, à leur rivière, après avoir délibéré, le conseil municipal décide de :

- ATTRIBUER la Citoyenneté d'Honneur de la Commune de St Mesmin à l'Auvézère
- AUTORISER Monsieur le Maire à signer tout acte afférent à la mise en œuvre de la présente délibération

#### 5- **Délibération diplôme d'honneur Mme LEFEBVRE et M.et Mme PENAUD**

Afin de la remercier de la deuxième donation de la famille LEFEBVRE et M.et Mme PENAUD pour leur travail sur le chemin de Croix, le Conseil Municipal délibère afin de leur attribuer la Médaille ainsi que le diplôme d'Honneur de la commune de SAINT-MESMIN. Le Maire s'occupe également de remettre des présents aux deux familles. Il ira à Granville le 29 août pour signer l'acceptation du don de Mme LEFEBRE chez le notaire et lui remettre sa distinction et son cadeau.

#### 6- **Délibération pour signer une Convention de coopération pour la prévention, la constatation des infractions relatives à l'abandon d'ordures, de déchets, de matériaux ou d'autres objets en pied de borne de collecte et enlèvement des dépôts sauvages avec le SMD3**

Le SMD3 propose des mesures afin de limiter les incivilités de dépôts d'ordures et d'identifier les contrevenants grâce à un système de surveillance (caméras). Le Maire explique que ce système semble porter ses fruits sur d'autres communes.

Les missions seraient réparties comme il suit entre la commune et le SMD3 :

Pour la commune :

- Réception des alertes en cas de constatation d'une infraction
- Saisine du service d'immatriculation des véhicules
- Rédaction et signature des PV contradictoire et arrêté d'amende administrative
- Recouvrement des amendes administratives et versement au SMD3 d'un montant équivalent à 80% du montant recouvré desdites amendes
- Signalement au SMD3 des abandons et dépôts de déchets en pied de borne pour que celui-ci puisse procéder à leur enlèvement et au nettoyage des abords des pieds de borne

Pour le SMD3 :

- Acquisition des dispositifs
- Cartographie en concertation avec la commune des points noirs et réalisation d'une étude d'implantation
- Installation et gestion des déplacements du dispositif (caméras nomades)
- Rédaction de la demande préfectorale présentée au nom de la commune et suivi administratif de l'obtention
- Suivi administratif de la procédure au soutien de la commune
- Evacuation des abandons et dépôts de déchets de pied de borne
- Nettoyage des abords des pieds de borne

Il est précisé que cette coopération se limite à l'exécution d'opérations matérielles ou administratives, sans transfert au SMD3 des prérogatives de police générale ou spéciale détenues par le Maire.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- D'APPROUVER le principe d'une convention de coopération public-public sur le fondement des articles L2511-6 et L3211-6 du code de la commande publique en vue de coopérer, notamment grâce à l'installation de dispositifs de vidéoprotection ou piège photographique, aux fins d'assurer la prévention, la constatation des infractions relatives à l'abandon d'ordures, de déchets, de matériaux ou d'autres objets en pied de borne de collecte de déchets et l'enlèvement de ces dépôts.
- D'APPROUVER la convention de coopération ci-annexée
- D'APPROUVER le versement au SMD3 du montant équivalent à 80% du montant recouvré des amendes administratives émises dans ce cadre.
- D'AUTORISER Monsieur le Maire à engager toutes les démarches nécessaires à la réalisation de cette coopération et notamment la signature de la convention avec le SMD3.

Le Conseil Municipal délibère favorablement, malgré 3 abstentions.

## 7- Délibération ZAENR

Vu la loi n°2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, et particulièrement son article 15 codifié à l'article L141-5-3 du code de l'énergie qui prévoit que les communes puissent définir, après concertation des habitants, des « zones d'accélération » favorables à l'accueil de projets d'énergies renouvelables (ZAENR).

Vu la délibération n°2024-05 en date du 24/01/2024, arrêtant une première version de ZAENR pour la commune.

Considérant la concertation réalisée du 9 décembre 2024 au 15 janvier 2025 menée à l'échelle de la communauté de communes, Considérant les résultats de la concertation fournis en pièce jointe de la présente délibération,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal délibère et décide de maintenir les zones définies par la commune dans sa précédente délibération à savoir la station hydro-électrique du Moulin, la carrière de Saint Mesmin en tant que zone dégradée et les toitures des bâtiments municipaux et agricoles.

## 8- Affaires diverses

Achat de la Maison Wilson : Les démarches d'achat sont en cours et aboutiront prochainement.

Achat de la Grotte près de l'Auvézère : Le dossier est ralenti par la concurrence d'un propriétaire limitrophe qui fait valoir son droit de préemption. L'acte final d'acquisition par la mairie sera donc signé fin octobre car le terrain concerné fait partie de la Zone DPU octroyée en faveur de la commune.

Bilan des marchés de nuit : Le bilan de nos marchés est positif. L'organisation et l'aide des bénévoles est à saluer. A noter, le fournisseur de buvette a notablement augmenté ses prix.

Les recettes du 1<sup>er</sup> marché avoisinent les 2000€. Celles du 2<sup>ème</sup> sont d'environ 5600€. Une fois les charges payées (4588€ de dépenses), il reste un bénéfice total de 2092€. Le Maire propose d'organiser un repas de remerciement des bénévoles à la Caravane de la Béchadie. Le Conseil municipal accepte cette proposition. Date à préciser

Célébration d'un PACS et d'un mariage sur la commune.

Point sur les arrivées de nouveaux habitants à la suite des ventes immobilières.

Commission Culture : Baisse des subventions, soit un spectacle de moins. La diffusion du programme de saison sous format papier pourrait être gérée par les communes permettrait une économie de près de 3000€. Les membres du CM pourront être sollicités en septembre pour la diffusion.

Agenda :

Ball-trap les 30 et 31 août

Soirée organisée à Saint-Mesmin par la Forme Ronde le 6/09/2025

Le vide-grenier n'est pas renouvelé cette année.

Noël des enfants : Messe à 18h suivi d'un goûter et de la remise des cadeaux au Cantou. Demande au Père Antoine si disponible le 12/12 sinon le 19/12.

Fin de séance à 19h45

